Le réseau de transport d'électricité

Résilience et sécurisation du réseau électrique dans le Sud-Est de la France

Fortes chaleurs, incendies, inondations, crues : la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur est particulièrement exposée aux phénomènes météorologiques. Sous l'effet du changement climatique, leur intensification accentue les contraintes qui pèsent sur les infrastructures électriques et les conditions d'exploitation du réseau.

CES CHANGEMENTS SONT DÉJÀ UNE RÉALITÉ SUR LE TERRITOIRE :

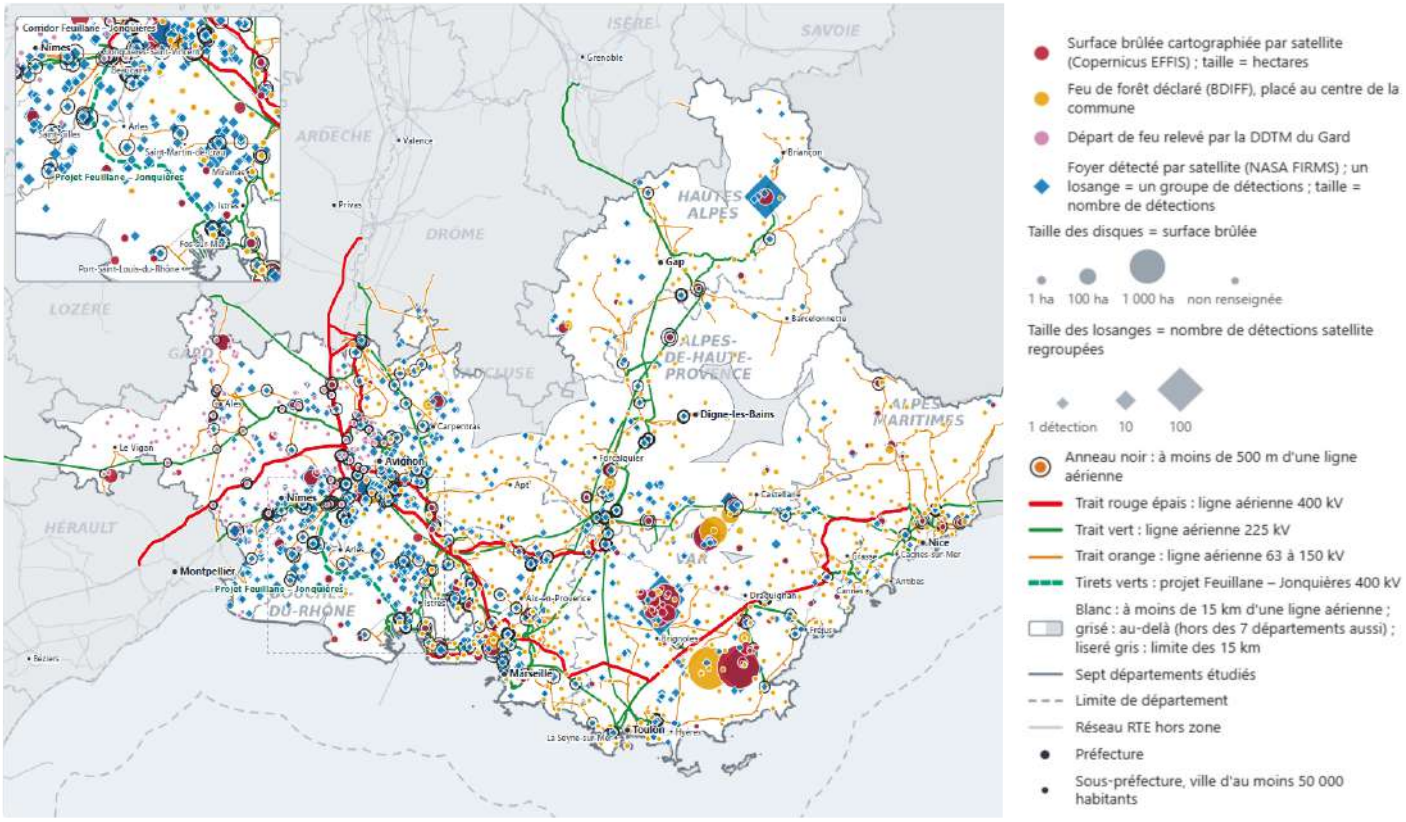
+ 3 500 incendies
recensés à moins de 15 km des lignes aériennes dans le Gard et dans la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2021 et 2026

10 % des postes électriques
situés en zone inondable en 2025

50 lignes
concernées par des adaptations des conditions d'exploitation lors des épisodes de fortes canicules en 2025

2 052 km de lignes
exposées aux fortes chaleurs en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2025

Zoom sur les incendies à moins de 15 kilomètres des lignes aériennes dans le Gard et dans la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2021 et 2026



Face à ces phénomènes, RTE doit anticiper et adapter ses infrastructures pour préserver la fiabilité du réseau et garantir la continuité de l'alimentation électrique, y compris lors d'événements climatiques majeurs.

Cette sécurisation repose sur deux leviers complémentaires : renforcer le maillage électrique du territoire et moderniser les infrastructures existantes.

RENFORCER LE MAILLAGE ÉLECTRIQUE DU SUD-EST DE LA FRANCE



Le Sud-Est présente une configuration de péninsule électrique : **60 % de l'électricité consommée** dans la zone provient de la vallée du Rhône. Cette dépendance renforce la nécessité de développer le réseau pour sécuriser durablement l'alimentation électrique du territoire.

La création d'une nouvelle ligne aérienne 400 000 volts entre Fos-sur-Mer et Jonquières-Saint-Vincent répond à cet objectif. Elle permettra de créer un nouvel axe majeur pour accompagner la hausse des consommations liée à l'électrification des usages, à la décarbonation et au développement industriel.

En renforçant le maillage électrique du Sud-Est de la France, cette nouvelle infrastructure contribuera également à sécuriser l'alimentation électrique régionale. Elle permettra notamment de maintenir des possibilités de transit en cas d'indisponibilité de certains ouvrages existants et d'améliorer la résilience du réseau face aux aléas susceptibles de l'affecter.

Cette nouvelle ligne est d'autant plus nécessaire que, même optimisées au maximum, les capacités des ouvrages existants ne suffiront pas à répondre aux besoins supplémentaires estimés à **4 000 MW à l'horizon 2030.**

MODERNISER ET RENOUVELER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES : L'EXEMPLE DE TAVEL-RÉALTOR

La sécurisation de l'alimentation électrique passe également par le renouvellement des ouvrages existants. Avec le temps, certaines infrastructures doivent être renouvelées ou renforcées afin de préserver leur fiabilité, d'améliorer leurs performances pour intégrer l'augmentation des besoins et de mieux prendre en compte les contraintes climatiques actuelles et à venir.

C'est notamment le cas de la ligne à très haute tension 400 000 volts Tavel-Réaltor, véritable colonne vertébrale de l'alimentation électrique de la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mise en service en 1970, elle fait l'objet de travaux de renforcement inédits pour renforcer la résilience du réseau et accompagner l'augmentation des besoins en électricité dans la région.

Le chantier consiste à remplacer ou à consolider certains pylônes afin qu'ils puissent accueillir de nouveaux câbles, capables de transporter davantage d'électricité. À terme, cette opération permettra **d'accroître d'environ 50 %** la capacité de transit de la ligne.



Remplacement d'un pylône dans le cadre des travaux de renforcement de la ligne électrique Tavel-Réaltor

UNE AMBITION NATIONALE DÉCLINÉE DANS LES RÉGIONS

Ces deux opérations s'inscrivent dans une stratégie nationale portée par RTE à travers le Schéma décennal de développement du réseau (SDDR). Ce programme prévoit **24 milliards d'euros d'investissements** d'ici 2040 pour renouveler, moderniser et développer le réseau électrique, tout en intégrant les effets du changement climatique.

À l'échelle nationale, il prévoit notamment le renouvellement de 23 500 km de lignes aériennes et de 85 000 pylônes. Les nouvelles infrastructures seront conçues pour prendre en compte les aléas climatiques, sur la base d'une trajectoire de réchauffement de **+4 °C à l'horizon 2100.**